

LES PREPARATIFS DE CANCU

Les ministres africains s'opposent à la négociation des nouvelles questions

Par Tetteh Hormeku, TWN Africa

Grand Baie, Ile Maurice 20 juin

Les ministres de l'Union Africaine, réunis à Ile Maurice, ont réaffirmé leur position de longue date des pays africains selon laquelle la prochaine Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce qui se tiendra à Cancun doit aborder essentiellement les préoccupations de développement dans le cadre des accords existants au lieu de lancer les négociations de nouveaux accords surtout sur les dites questions de Singapour, à savoir : l'investissement, la concurrence, les marchés publics et la facilitation du commerce.

Dans une déclaration convenue à l'unanimité à Grand Baie, à l'Ile Maurice le jeudi 19 juin et officiellement adoptée le 20 juin, les ministres du commerce ont noté que « les membres de l'OMC n'ont pas une idée commune de la manière d'aborder les questions de Singapour en forme et en substance. » Et, « compte tenu des implications potentiellement graves de ces questions sur nos économies », ils ont lancé un appel à « la poursuite de la clarification de ces questions. »

Parallèlement, les ministres se sont focalisés sur les échéances ratées dans le cadre des négociations en cours sur les questions telles que l'agriculture, les ADPIC et la santé publique, le traitement spécial et différencié ainsi que les questions de mise en œuvre. En exprimant leurs préoccupations face à ce manque évident de progrès en général au titre des questions d'importance capitale à leurs pays, les ministres ont interpellé les membres de l'OMC à « donner un nouvel essor aux négociations sur ces questions afin d'assurer que la Conférence Ministérielle de l'OMC prévue pour Cancun aboutit à des résultats positifs pour les pays africains et transforme le Programme de Travail de Doha en un véritable Programme de Développement. »

La déclaration a rappelé les résultats des réunions antérieures des ministres africains telles que la réunion de COMESA tenue à Nairobi, la réunion de la SADC à Lusaka et celle des PMA à Dhaka. Elle a été adoptée sans drame et sans histoire et dans une manifestation agissante d'unité de but et de volonté. Cette déclaration est issue d'une journée de délibérations pendant lesquelles divers orateurs, - ministres, représentants des groupements comme le groupe des pays ACP ainsi que des organisations de la société civile africaine – ont fait appel à l'unité autour d'une position commune africaine en vue d'assurer que les principales préoccupations de l'Afrique prévalent à Genève et à Cancun quelle que soit la pression qu'on exerce sur ces pays.

En dehors de leur position vis-à-vis des nouvelles questions, la déclaration renferme des positions spécifiques dans les principaux domaines des travaux en cours à l'Omc, y compris l'agriculture, les services, les tarifs industriels, les ADPIC, le traitement spécial et différencié, le renforcement des capacités et le manque de transparence et la nature peu concluante des processus de l'OMC.

Les Ministres ont déclaré que l'agriculture est d'une importance cruciale au développement de l'Afrique avec un potentiel de « faire sortir des millions de nos populations » de la pauvreté. Ils ont ajouté que le progrès des négociations sur l'agriculture est nécessaire pour mener à bonne fin le Programme de Travail de Doha. Ils ont en outre invité instamment les pays membres à remplir les engagements pris à Doha. Les Ministres ont également noté la nécessité de permettre aux pays africains de continuer à jouir des préférences commerciales tout en exigeant que des mesures soient prises pour contrecarrer la diminution de ces préférences. Finalement, ils ont lancé un appel à une exonération des PMA des obligations de réduction des tarifs.

Concernant les services, la Déclaration a attribué l'incapacité de remplir la condition relative à l'évaluation du commerce des services prévue dans l'Accord Général sur le Commerce des Services au Conseil des Services de l'OMC. Par ailleurs, en faisant allusion aux pressions que les pays développés font pour les contraindre à libéraliser leur secteur des services, les ministres ont fait appel au respect de leur droit de réglementer le commerce des services conformément aux objectifs de politique nationale. Parallèlement, ils ont mis un accent sur la nécessité de respecter le principe de la libéralisation progressive et de promouvoir ainsi que de faciliter la participation des pays africains au commerce des services. Les pays développés doivent libéraliser leurs secteurs qui recèlent des intérêts d'exportation pour les pays africains.

Concernant le mandat de Doha relatif aux mesures à prendre pour permettre aux pays qui ne dispose pas de la capacité de production d'avoir accès aux médicaments aux fins de santé publique, les ministres ont exprimé à nouveau leur soutien au compromis dégagé en décembre dernier mais qui fut ruiné par les Etats-Unis. Ce compromis, ont-ils ajouté, demeure un moyen par lequel les membres peuvent remplir leurs obligations telles que prévues dans la déclaration.

S'agissant de l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles, les ministres ont affirmé que l'objectif des négociations est « de faciliter le développement et l'industrialisation dans nos pays. » Ils ont ajouté que « les modalités et les négociations réelles doivent tenir compte de ces objectifs en abordant la question de crêtes tarifaires et de progressivité des droits, les besoins et intérêts particuliers des pays en développement et des PMA, y compris la réciprocité et le principe de traitement spécial et différencié.

Les ministres ont exprimé leur profonde préoccupation au sujet du fait que le projet de texte rédigé par le président du groupe de négociations « ne tient pas compte des vulnérabilités particulières des industries africaines, surtout dans les secteurs des textiles et vêtements, du cuir et de la pêche. » Ils étaient très préoccupés que les propositions faites par quelques pays africains à Genève concernant la suppression des préférences et ses implications en matière de revenus qui sont d'une importance capitale pour l'Afrique n'ont pas été examinées.

Ils se sont félicités des propositions d'exonérer les PMA de prendre des engagements de réduction. Il faudra étendre l'étude proposée sur les PMA à tous les pays africains, y

compris les effets des mesures antérieures de libéralisation ainsi que l'impact potentiel de toute modalité proposée.

Concernant le traitement spécial et différencié, la déclaration a réitéré l'appel à une révision de toutes les dispositions relatives au TS&D dans les accords de l'Omc en vue de les renforcer et les rendre plus précises, efficaces, obligatoires et opérationnelles. S'agissant des questions de mise en œuvre, les ministres ont souligné la nécessité d'achever d'urgence les travaux y afférents avant la conférence de Cancun.

Les ministres de l'UA ont aussi adopté une autre Déclaration sur les Accords de Partenariat Economique (APE) que les pays africains vont négocier avec l'UE. Dans cette déclaration, ils ont affirmé l'importance de la cohérence entre ces négociations et les objectifs énoncés dans l'Acte constitutif de l'Union Africaine axée sur les différents groupements économiques régionaux en tant que composants de l'intégration africaine. La déclaration sur les APE a souligné l'importance de l'unité et la solidarité du groupe ACP comme des éléments nécessaires à la négociation des APE.

En faisant apparemment allusion aux pressions que l'Union Européenne exerce en vue de précipiter le processus de négociation et de fragmenter la stratégie collective de l'ACP, la déclaration sur les APE a souligné l'importance de la première phase des négociations (phase pendant laquelle le groupe des pays ACP en entier doivent négocier les principes applicables) en tant que fondement et cadre des négociations de la deuxième phase pendant laquelle les groupements de pays devraient négocier des accords de libre échange avec l'UE. Elle invite également l'ACP et l'UE à aborder toutes les questions en suspens au niveau de la première phase de négociations.

Les deux déclarations ont été adoptées après des discussions axées sur les mesures que doit prendre l'Afrique afin d'assurer que ses intérêts prévalent face au bilan de déception évidente à l'issue de la Conférence de Doha.

Dans son allocution de bienvenue, le Ministre mauricien de l'Industrie et du Commerce International, M. J. Cuttaree a invité les ministres à fonder leur force et leur décision sur l'unité de manière que les préoccupations des pays africains au sujet du programme de Doha soient reconnues à Genève et à Cancun.

Il a rappelé aux ministres que 19 mois après l'espoir et l'optimisme qu'a évoqué le lancement des négociations commerciales à Doha dénommées Cycle de Développement, le programme de développement est pris en otage par les délais ratés. Les négociations n'ont pas abouti à « des résultats équilibrés qui tiennent compte des intérêts de tous et surtout de ceux qui en ont le plus besoin. »

M. Cuttaree a déclaré que «si l'OMC était efficace dans la recherche de solution aux problèmes relatifs aux ADPIC et la Santé Publique, nous aurons vu une amélioration des conditions de vie des millions de personnes qui souffrent des maladies mortelles. »

Les pays africains n'ont eu aucune satisfaction « en ce qui concerne leurs préoccupations fondamentales dans les domaines du traitement spécial et différencié, de l'agriculture et des textiles. »

Il a fait allusion au principe de deux poids deux mesures mis en jeu dans le domaine des tarifs industriels. En effet, les propositions visant la réduction draconienne et l'élimination des tarifs qui, selon les pays africains seraient un échec assuré, sont soutenues par des pays qui eux-mêmes se sont servis de cet instrument au début de leur processus d'industrialisation. « Ayant utilisé cette échelle si longtemps, il est injuste qu'ils repoussent cette échelle au détriment de nos pays. »

De même, l'Ambassadeur Vijay Markhan, Haut Commissaire par intérim de l'Union Africaine a signalé que le commerce est très important, et que les ministres doivent se méfier de ceux qui chantent les louanges de la libéralisation effrénée du commerce. Il leur a rappelé le cas de l'ancien ministre du commerce du Royaume Uni, M. Stephen Byeres, qui lorsqu'il était membre du gouvernement s'adonnait à la promotion de la libéralisation du commerce comme une panacée aux problèmes de développement, pour n'admettre, une fois hors du gouvernement, que son optimisme n'a pas été justifié en pratique.

M. Markhan a argué que «un environnement propice de commerce international est aussi important voire plus important que les efforts nationaux destinés à faire du commerce un instrument efficace de développement.» Cela exige l'élimination des déséquilibres et injustices du système commercial international tels que la détérioration constante des termes de l'échange des produits de base, les crêtes tarifaires et la progressivité des droits, l'asymétrie dans le traitement des capitaux et de la main d'œuvre dans le domaine des services ainsi que les subventions agricoles dans les pays développés qui détruisent au quotidien les moyens de subsistance des agriculteurs africains.

Concernant les échecs du programme de Doha, M. Markhan a fait remarquer que pour trouver une solution à ces problèmes, « nous serons une fois encore soumis à des pressions de manière à nous faire transiger sur notre position en vue d'assurer le succès de la conférence de Cancun. » Cela n'est pas possible et nous ne devons pas le permettre.»

Pour sa part, Mme Adelaide Mkhonza, Secrétaire général adjointe des pays ACP, a déclaré que la lueur d'espoir que renferme le Programme de Doha pour le développement des pays ACP et des autres pays en développement en matière de rééquilibrage des règles de l'OMC est minée par un processus bloqué. Les échéances ratées vont certainement surcharger et prolonger le programme au détriment des pays démunis. L'Union Africaine fournit la base d'une action collective pour les pays africains, ensemble avec d'autres pays en développement, en vue d'aborder ces déséquilibres.

Les organisations de la société civile africaine, qui pour la première fois ont eu l'occasion de prendre la parole devant les ministres sous les auspices de la conférence, ont exprimé

leur soutien à l'effort collectif des ministres dans la recherche des règles de commerce international qui prennent en compte les intérêts et les besoins des populations africaines.

Dans leur déclaration (voir www.twnafrica.org) présentée en leur nom par Jane Ocaya Irama de l'Ouganda, les organisations de la société civile ont invité les ministres à se focaliser sur la recherche de solution aux inégalités qui existent dans les accords de l'OMC et à rejeter toute tentative de lancer les négociations sur les nouvelles questions à Cancun. Elles ont fait des recommandations détaillées pour le rétablissement de l'équilibre dans les domaines tels que l'agriculture, les ADPIC, les services et le TS&D.

Par ailleurs, elles ont attiré l'attention sur la nature peu démocratique et non-transparente des processus de l'OMC et ont lancé un appel à l'élimination des pratiques abusives comme les réunions informelles exclusives, les conférences mini-ministérielles et d'autres mécanismes peu transparents comme la désignation arbitraire des « amis de la présidence ».

Elles ont déclaré qu'elles étaient conscientes des pressions qu'exercent les pays développés en vue de détourner les pays africains de leurs préoccupations lors des négociations commerciales et ont promis de travailler ensemble avec les ministres dans leurs efforts d'assurer des règles et accords qui sont dans l'intérêt des africains et des africaines.

La présence même des organisations de la société civile à l'assemblée officielle des Ministres et le fait qu'elles ont présenté leurs préoccupations directement aux ministres est un précédent opportun pour l'UA. Toutefois, si les organisations de la société civile ont apporté leur soutien aux ministres, il était évident que leurs revendications étaient plus fortes et allaient au-delà de ce que les Ministres ont pu adopter dans leurs déclarations.

Selon M. Thomas Deve de MWENGO du Zimbabwe, l'écart entre les revendications de la société civile et les positions des ministres permettra de déterminer jusqu'à quel point iront les ministres dans les mois à venir pour maintenir leurs positions collectives face à la pression. Il a également mis en relief la tâche que doit accomplir la société civile africaine en Afrique et au-delà pour assurer que les ministres tiennent à leurs engagements envers l'Afrique.

Impasse à la Conférence mini-ministérielle en Egypte

(Bridges Weekly Trade News Digest, 25 juin, 2003)

Les ministres du commerce venant de 31 pays membres de l'OMC se sont réunis les 21 et 22 juin à Sharm el-Sheikh en Egypte dans le cadre d'une conférence mini-ministérielle en vue de trouver des solutions à l'impasse actuelle dans laquelle se trouve les négociations commerciales du cycle de Doha. Le Directeur Général de l'OMC M. Supachai Tanitchpakdi a exprimé ses préoccupations au sujet du manque de progrès et de volonté

politique dans les négociations surtout dans le domaine de l'agriculture et a dit au ministres qu'il restait peu de temps pour aboutir à un accord. La réunion était la troisième mini-ministérielle qui se déroule depuis le début du cycle de Doha en novembre 2001 et à l'issue d'une rencontre similaire tenue à Tokyo. La réunion du week-end passé s'est focalisée sur les préparatifs de la cinquième conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu en septembre à Cancun au Mexique.

La conférence mini-ministérielle s'est déroulée dans le contexte d'une réunion des ministres de l'agriculture de l'UE qui n'a pas pu approuver les réformes de la Politique Agricole Commune et a reporté les négociations à une date avancée au mois de juin. Quelques pays ont mis l'accent sur la nécessité des réformes au niveau de l'UE dans ce domaine en vue de faire avancer le cycle de Doha en entier. A l'issue de la réunion le Représentant du Commerce des Etats-Unis a dit que « bien que nous délibérions sur les moyens de faire progresser les négociations, il est évident que l'avancement ou le piétinement des négociations dépend dans une large mesure de l'Union Européenne. » Le Ministre australien du commerce, M. Mark Vaile, a souligné que « tout le monde surveille l'UE pour voir ce qu'elle fera pour assurer que ce processus avance. » M. Pascal Lamy, le Représentant du Commerce de l'UE, a déclaré que les pourparlers vont progresser au sein de l'Union et qu'il s'attendait à des résultats positifs à Cancun.

Le ministre indien du commerce M. Arun Jaitley aurait dit lors de la réunion de Sharm el Sheikh que tout accord sur l'agriculture doit tenir compte des préoccupations des pays en développement vulnérables et que l'accès aux marchés que recherchent les exportateurs agricoles doivent être modéré par des dispositions adéquates de traitement spécial et différencié pour les pays en développement.

La question d'accès aux médicaments de base pour les pays en développement a aussi fait l'objet des discussions. Les Etats-Unis ont continué d'exprimer leurs préoccupations au sujet de la violation possible des droits de brevet mais ils ont aussi ajouté qu'ils allaient trouver une solution avant la conférence de Cancun. Zoellick a dit qu'il tenait des pourparlers avec les industries pharmaceutiques et les pays africains ainsi qu'avec quelques pays en développement producteurs de médicaments génériques comme le Brésil et l'Inde.

Un autre représentant des Etats-Unis a indiqué qu'il est probable que les Etats-Unis, qui avaient rejeté un compromis en décembre dernier, abandonnent l'idée d'une liste restreinte de médicaments à inclure dans l'accord. Cette idée avait été avancée par les Etats-Unis de crainte que les producteurs de médicaments génériques ne commencent par produire des médicaments destinés aux marchés des pays en développement tels que les médicaments contre l'obésité ou Viagra – une affaire lucrative pour l'industrie pharmaceutique.

A la suite de la réunion de Sharm el-Sheikh, M. Harvey Bale, président de la Fédération Internationale des Associations des Fabricants de Produits Pharmaceutiques a déclaré que « aboutir à une solution à Cancun est important pour nous tous. Nous estimons qu'on nous accuse à tort de freiner quelques aspects les négociations de Doha .» Il a ajouté que

bien que l'industrie pharmaceutique veuille aider les pays en détresse, ce serait une « exagération et une distorsion graves d'accorder les mêmes droits aux pays avancés comme l'Inde, la Chine qu'aux pays pauvres comme le Haïti, la Namibie ou le Bangladesh.»

A la fin de la réunion, les ministres ont fait comprendre qu'ils ont réalisé quelques progrès dans le cadre de la clarification de quelques questions importantes dans la marche vers Cancun. Il s'agit du traitement spécial et différencié pour les pays en développement et les questions de mise en œuvre. Ils ont aussi convenu d'intensifier les négociations sur les dites questions de Singapour à savoir, l'investissement, la transparence dans la passation des marchés publics, la facilitation du commerce et la politique de concurrence. Toutefois, l'Inde a déclaré qu'il a des doutes...à cet effet tout en indiquant que le moment n'était pas encore venu pour le lancement des négociations et que le processus de clarification devrait se poursuivre.

Le ministre égyptien du commerce, M. Youssef Boutros Ghali a dit que la réunion s'est déroulée dans une ambiance favorable et concernant le cycle de Doha en général, il est d'avis que les membres sont presque sur la bonne voie et pourront respecter la date limite de janvier 2005.

Chronique Afrique

BURKINA FASO

Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre envisagent la transformation du coton.
(Ouagadougou, 25 juin IPS)

Les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre vont au plus tard en l'an 2010 commencer la transformation de 25% de leur coton en produits finis en vue de réduire les effets négatifs des subventions dans les pays développés. Cette initiative fait partie de la stratégie commune adoptée au Burkina le 18 juin par les ministres du commerce et de l'agriculture de la sous-région et du Soudan .

Cinq pour cent seulement du coton produit est transformé dans la zone de l'Union Monétaire et Economique des Etats de l'Afrique l'Ouest (UMEOA) par rapport à 62% aux Etats-Unis, 91% en Chine et 100% en Inde.

Les membres de l'UMEOA – le Bénin, le Burkina, la Cote d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Niger, le Sénégal et le Togo envisagent de mettre au point un programme régional de formation des travailleurs de l'industrie textile. Ils ont déjà annoncé la réouverture de l'Ecole Supérieure des Industries Textiles à Ségou au Mali. L'UMEOA et la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale ont besoin de 200 milliards de FCFA (soit 363,6 millions de dollars EU) pour mettre en place l'infrastructure nécessaire pour la transformation du coton en produits finis.

Sur les 41 usines opérant dans la sous-région dans les années 80 à peine 20 fonctionnent aujourd'hui. Ces usines ne perçoivent que 5% des revenus du marché régional estimés à 700 milliards de FCFA (soit 1,2 milliards de dollars EU) dont la moitié va aux importations en contrebande et 17% aux friperies.

Selon les prévisions, 50.000 emplois seront créés grâce à la transformation de 25% du coton produit dans la zone de l'UMEOA. Les pays de l'UMEOA vont accorder la priorité à la production du fil car, à leur avis, le prix des tissus imprimés importés est environ 40% plus faible.

Les pays producteurs de coton qui perdent 250 millions de dollars par an à cause des subventions réclament une compensation et la suppression des subventions dans les pays développés. Les Etats-Unis qui sont des exportateurs nets de coton ont accordé 4 milliards de dollars de subvention à leurs producteurs de coton l'année dernière soit trois fois le montant d'aide qu'ils donnent aux pays de l'Afrique sub-saharienne.

EGYPTE

Les Etats-Unis imposent des conditions de performance en revers.

Caire, 19 juin, l'hebdomadaire Al-Ahram)

Le représentant du Commerce des Etats-Unis, M. Robert Zoellick, a annoncé récemment que l'Egypte et le Maroc sont les candidats sérieux à la négociation des accords de libre-échange en janvier 2004. Les Etats-Unis ont conclu des accords de libre-échange avec Israël dans les années 70 et avec la Jordanie en l'an 2000. Tout porte à croire que les Etats-Unis se tournent actuellement vers l'Egypte pour la conclusion d'un accord similaire.

Cependant, les participants à un séminaire organisé par le Centre Egyptien d'Etudes Economiques (ECES), ont remis en cause les motifs des Etats-Unis dans sa tentative de tenir des négociations commerciales avec l'Egypte dont les exportations sont marginales par rapport à la taille du marché américain. Selon les participants, il se peut que les raisons ne soient pas du tout commerciales. L'une des raisons est évidemment géopolitique, à savoir forcer l'intégration entre Israël et ses voisins du Moyen Orient. La Jordanie exporte ses produits en franchise vers les Etats-Unis pourvu qu'ils contiennent 8% de composants israéliens.

Si , en général, les accords de Zone de Libre-Echange (ZLE) ne permettent pas aux pays en développement d'imposer des conditions de performance comme l'usage de composant local car elles auraient des « effets de distorsions commerciales », la revendication d'un composant israélien de la part des Etats-Unis est une imposition des conditions de performance en revers. Dans ce cas, les Etats-Unis veulent imposer l'usage des composants israéliens à des pays arabes.

« Nous devons l'examiner sous cet angle : les Etats Unis sont une nation puissante et ce que nous devons faire c'est d'assurer sa neutralité à travers le commerce », a déclaré M. Galal El-Zorba, président de *Nile Clothing*, l'un des principaux exportateurs de vêtements vers les Etats-Unis.

« Nous n'allons pas ainsi trahir la cause palestinienne », a dit El-Zorba. C'est en fait le contraire puisque l'économie palestinienne est liée à celle de Israël.

En dehors de ces considérations géopolitiques, les Etats-Unis craignent que leurs exportations soient désavantagées par rapport à celles de l'Europe puisque l'Egypte a conclu un accord d'association avec l'UE. L'UE et les Etats-Unis sont les plus importants partenaires commerciaux de l'Egypte, mais avec l'accord d'association qui vise à supprimer les tarifs sur les exportations européennes sur une période de 12 ans, les exportations américaines vont faire face une concurrence redoutable sur le marché égyptien si un accord similaire n'est pas conclu avec l'Egypte.

Le coût d'opportunité pour les Etats-Unis est estimé à 1,5 milliards de dollars.

MALAWI

Les travailleurs résistent aux manipulations des investisseurs.
(Blantyre, 4 juin, IPS)

La vente des entreprises étatiques se heurte à des difficultés à l'issue des protestations des travailleurs et de la société civile que le marché est douteux. Les protestations ont été déclenchées par la vente de la géante firme textile, *David Whitehead and Sons (DWS)*, à un consortium d'investisseurs locaux et étrangers pour une somme misérable de 73 millions de MK (786. 289 dollars américains).

Les employés de la société sont opposés à la vente parce que le prix de vente est « trop faible » et la société n'enregistre pas des pertes. En octobre dernier, le gouvernement a réduit les opérations de la société, entraînant ainsi le licenciement de 2,000 travailleurs. Les producteurs de coton venant de 20 districts se sont joints aux travailleurs pour présenter des doléances au Président Bakili Muluzi, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour protester contre la vente de la société. Les sociétés civiles ont déclaré qu'elles vont se joindre aux protestations et qu'elles vont revendiquer la suspension du processus de privatisation en vue de préparer le terrain pour une consultation pendant laquelle les contribuables pourront s'exprimer au sujet de la gestion des sociétés.

Les employés de la société ont pu obtenir une ordonnance de la Haute Cour interdisant aux investisseurs de conclure la transaction. L'ordonnance stipule que les responsables de la Commission de Privatisation et les investisseurs seront tenus coupables d'offense à la cour et seront passibles d'une peine d'emprisonnement s'ils procèdent à la vente de la société. La commission de Privatisation se prépare pour contester l'ordonnance.

ZAMBIE

Le gouvernement et le FMI se disputent alors que les bailleurs de fonds retiennent l'aide en raison du ralentissement de la privatisation
(Lusaka 3 juin IPS/ 23 juin, Times of Zambia)

En vue de faire pression, les bailleurs de fonds de l'Occident retiennent l'assistance financière promise à la Zambie à cause de la réticence du gouvernement de privatiser les trois entreprises étatiques restantes qu'on considère comme stratégique à ce pays de l'Afrique australe. Il s'agit de la *Zambia Electricity Supply Corporation*, la *Zambia Telecommunication* et la *Zambia National Commercial Bank* que le Président Levy Mwanawasa considère comme stratégique au pays. Lusaka n'a reçu que 462 millions de dollars EU sur les 1,3 milliards de dollars américains que les bailleurs de fonds ont promis à la Zambie cette année. Le représentant de pays du FMI, M. Mark Ellyne, a signalé que la Zambie risque de perdre l'appui des donateurs s'il ne procède pas à la privatisation de ces trois sociétés étatiques. » La privatisation de ces entreprises est très cruciale pour avoir accès à l'assistance des bailleurs de fonds de l'occident », a signalé Ellyne, une déclaration qui lui a valu un torrent de critiques sur toute l'étendue du territoire zambien.

La réticence du gouvernement face à la vente de ces entreprises réside dans le fait que compte tenu du motif de profit des entreprises privées, la privatisation va faire monter excessivement le coût de l'électricité et des services de télécommunication pour les pauvres. Il est également trop dangereux de confier au secteur privé l'extension de l'électricité, des services bancaires et de télécommunication aux zones rurales où ces entreprises ne sont pas économiquement rentables.

Au début de cette année, le parlement zambien a décidé que le gouvernement retiennent ces trois entreprises. La résolution du parlement a été immédiatement suivie de manifestations à travers le pays par le public et les organisations de la société civile en faveur de la position adoptée par les représentants.

En réaction contre cet enthousiasme, le FMI a dit plus tard qu'il ne déboursa pas les 100 millions de dollars promis à la Zambie dans le cadre de la facilité de la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance si le gouvernement ne donne pas des raisons pour les dépassements du budget de l'an 2003 qui s'élèvent à 600 milliards de **Kwacha**. Les observateurs financiers ont attribué la pénurie de devise étrangère à la rétention du soutien à la balance de paiement par les pays donateurs.

Le ministre adjoint des finances de la Zambie a critiqué le représentant résident du FMI d'avoir incité l'opinion publique contre le gouvernement. Le ministre a fait remarquer que le gouvernement a déjà expliqué les facteurs qui ont engendré ces dépassements au FMI.

Analyse

LA « REFORME » DE LA PAC DE L'UE ? NE SOYONS PAS TROMPES.

Par Aileen Kwa*

Genève, 26 juin) La décision de l'UE sur la réforme de la Politique Agricole Commune fut annoncée au moment où les négociateurs convoquaient encore une autre réunion à Genève en vue de faire sortir les négociations agricoles de l'impasse à l'OMC. Cependant, ne soyons pas trompés. L'UE ne va pas réduire les subventions. Il s'agit d'un glissement d'un programme d'appui à l'autre. L'accord conclu entre l'Allemagne et la France en octobre 2002 prévoit le gel des appuis de l'UE en général au taux de 2006 pour la période 2007 – 2013. A partir de ce moment jusqu'à 2006 l'UE doit faire face à l'adhésion de 10 nouveaux membres, il est donc probable que ce taux peut augmenter légèrement entre 2004 et 2006 et dépasser le présent niveau de 43 milliards d'euros par an.

La soit disant « réforme radicale » envisage de « découpler » un certain pourcentage d'appui, c'est -à -dire apporter du soutien qui ne dépend pas des niveaux de production. Selon la théorie, cette mesure permettra de réduire les distorsions commerciales. Les agriculteurs de l'UE recevront directement des paiements basés sur une période de référence historique et non sur la production actuelle.

Cette théorie est bonne mais est-ce qu'elle est applicable dans la pratique? Les agriculteurs sont censés réduire leur production ou d'arrêter la production puisqu'ils recevront de toute façon des paiements. Est-ce que cela a fonctionné dans le passé? Non. Depuis les années 90, la CE découple une partie de ses subventions sur les céréales. Les prix d'intervention de la CE sont très proches du cours mondial et 50% plus faible que son prix d'intervention antérieur et verse directement des paiements à ses agriculteurs. Si la théorie est vraie, la production céréalière aurait baissé puisque les fermiers peuvent produire moins (et n'auront pas faussé les cours mondiaux) mais recevoir des paiements. Le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale a au contraire découvert que la production céréalière de l'UE a augmenté de 25% au lieu de diminuer car les niveaux de subvention ont augmenté. Les paiements directs sont calculés de manière à compenser les pertes provenant des prix d'intervention faibles.

Pourquoi les agriculteurs de l'UE ne suivent-ils pas les signes de prix rentable et les subventions que propose la théorie de découplage ? C'est peut être parce que la théorie est trop simpliste. Il y a tant d'autres facteurs en jeu. L'agriculture n'est pas seulement un emploi, elle fait partie intégrante de l'histoire familiale pendant des centaines d'années. Réduire la production ou quitter éventuellement la ferme pour la ville implique l'acceptation d'une nouvelle culture et d'un nouveau mode de vie. En réalité la plupart des fermiers européens demeurent fermiers aussi longtemps que possible. Le fermier s'inquiète à peine des conditions qui accompagnent le soutien du gouvernement.

Cependant, cette réforme a des implications graves pour le monde en développement tout d'abord dans le domaine agricole et en second lieu en matière d'avantages que la CE peut tirer de cette réforme lors de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC en vue de forcer l'ouverture des marchés du Sud non seulement dans le domaine agricole mais aussi dans d'autres secteurs.

La « réforme » de la Politique Agricole Commune va rendre opaque les effets de cette politique sur les prix et le commerce. Les pays en développement vont assister davantage à la concurrence des prix bien que les produits agricoles européens subventionnés sur leur marché ne soient pas réduits.

Il serait plus difficile pour pays en développement qui sont des partenaires commerciaux de l'UE d'évaluer le niveau de soutien (et de dumping) qui ont des effets sur leurs marchés par rapport au cas des subventions à l'exportation.

Les pays qui ont des arrangements commerciaux libéraux avec l'UE sont particulièrement vulnérables, par exemple, pour plus de 70 pays de l'ACP avec lesquels l'UE négocie actuellement des accords commerciaux réciproques. Les produits de l'UE ayant des prix concurrentiels vont inonder leurs marchés. Les pays ACP deviendront effectivement le *dumping ground* de l'Europe.

Par ailleurs, la « réforme » va faire démarrer les négociations pour libéraliser davantage l'agriculture à l'OMC. Un mécanisme impressionnant de relations publiques est à l'œuvre. On fera comprendre aux ministres des pays en développement que l'Europe prend des mesures pour libéraliser le commerce agricole et par conséquent les obliger à réduire considérablement leurs tarifs.

Le dernier cycle de négociation pour la libéralisation de l'Agriculture a déjà eu des effets préjudiciables. Ce cycle va ruiner les petits exploitants et aggraver la crise de la pauvreté rurale, le chômage et la famine. On ne pas sous-estimer l'envergure de ce désastre humain latent. Alors 5% seulement de la population sont des agriculteurs en Europe, la majorité des populations du monde en développement dépendent de ce secteur pour leur moyen de subsistance- 75% en Chine, 77% au Kenya, 67% en Inde et 82% au Sénégal.

Le Commissaire au Commerce de l'UE va profiter de cette occasion pour exiger l'accélération de la libéralisation du secteur des services et l'élargissement du champ d'action de l'OMC dans l'intérêt des sociétés de l'Union Européenne ainsi que le lancement de nouvelles négociations sur l'investissement, la concurrence, la transparence dans la passation des marchés publics et la facilitation du commerce. Si les ministres des pays en développement succombent aux fortes pressions économiques et politiques le Sud peut dire au revoir à l'espace de politique nationale. Bien que les entreprises des pays en développement ne puissent pas faire concurrence aux multinationales géantes, les gouvernements finiront par perdre le droit d'accorder un traitement préférentiel aux entreprises locales même sur leur propre territoire.

* (Aileen est analyste de politique auprès de *Global South* basé à Genève. Elle est l'auteur de l'ouvrage : *Power Politics in the WTO : The Real World of International Trade Negotiations* » Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : aileenkwa@yahoo.com)

Commerce Mondial – Nouvelles en bref

BROOKLIN, Canada

Greenpeace, Les agriculteurs canadiens ferment définitivement le centre de recherche sur le blé GM

(6 juin, IPS) – Les militants de Greenpeace se sont joints aux agriculteurs pour fermer définitivement, jeudi, un centre de recherche du gouvernement canadien situé dans la province de Manitoba en guise de protestation contre les essais en plein air de blé génétiquement modifié (GM).

La soi-disant «mise en quarantaine» de la ferme de recherche, au cours de laquelle cinq manifestants ont été arrêtés, n'a duré que quatre heures ; mais cet événement démontre l'opposition provenant de différentes sources contre la pression exercée par la société multinationale *Monsanto* pour l'adoption du blé GM dans le pays, une tentative qui, selon de nombreux militants, détruirait les moyens de subsistance des agriculteurs parce que plusieurs marchés étrangers rejettent les céréales GM.

Le Canada subventionne le programme de recherche de la société *Monsanto* en mettant à sa disposition des matières cellulaires de blé, des scientifiques et des installations de recherche en faveur d'une technologie qui pourrait détruire les marchés de blé du pays, affirme M. Andrew Male, co-ordinateur de la communication de Greenpeace. A défaut de données scientifiques sur l'impact environnemental du blé GM, Ottawa doit adopter une approche de précaution et mettre fin à tout essai en plein air, a dit M. Male à IPS.

Au Canada, une coalition de plus de 200 groupes qui militent contre les produits GM, de petits et grands agriculteurs, d'industries de distribution céréales et de transformation alimentaire, et le Canadian Wheat Board (CWB) – organisme en charge de la commercialisation du blé du pays – conjuguent depuis deux ans leurs efforts dans la lutte contre le blé GM.

Deux agriculteurs qui n'utilisent ni engrais chimiques ni insecticides venant de la province de Saskatchewan, près de Manitoba située sur les plaines centrales, ont intenté l'année dernière un procès en vue d'empêcher la société *Monsanto* de commercialiser le blé GM. Ils craignent que les semences GM et les pollens ne se dispersent dans leurs champs et ne contaminent leurs cultures, détruisant ainsi leurs moyens de subsistance.

GENEVE

Antigua et Barbuda mettent en cause les Etats-Unis à l'OMC à propos du jeu d'argent sur l'internet

(24 juin, SUNS) – Les Iles des Caraïbes d'Antigua et Barbuda ont, mardi dernier, demandé qu'un groupe de règlement de différends soit mis en place à l'OMC contre les Etats-Unis à propos de l'interdiction totale par des services de jeu et de pari offerts par les prestataires venant de l'extérieur des Etats-Unis.

Dans une présentation faite devant l'Organisme de Règlement de Différends de l'OMC, Antigua et Barbuda se plaignent que les lois fédérales et des différents États interdisent les services de jeu et de pari transfrontaliers à partir des îles vers les Etats-Unis en contravention des dispositions contenues dans l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). Les Etats-Unis, qui maintiennent que leurs engagements particuliers dans le cadre de l'AGCS ne couvrent pas les services de jeu et de pari, ont bloqué la toute première demande formulée par Antigua et Barbuda. Si la demande de ces îles est introduite de nouveau à la prochaine réunion de l'Organe de Règlement de Différends le 21 juillet, elle sera automatiquement portée devant un groupe d'experts. Les Etats-Unis et Antigua et Barbuda ont eu des consultations le 30 avril 2003 qui n'ont pas abouti.

Dans une déclaration présentée mardi à l'Organe de Règlement de Différends, Sir Ronald Michael Sanders, ministre des affaires étrangères d'Antigua et Barbuda, s'est plaint que les Etats-Unis, par l'application des leurs lois, peuvent détruire la petite économie d'Antigua et Barbuda, qui « luttent pour leur survie dans un monde de concurrence intense au niveau du commerce des biens et services ».

« Les Etats-Unis sont au centre du monde des jeux d'argent », a-t-il dit, ajoutant que plusieurs des plus grandes sociétés de jeu du monde sont d'origine américaine et les activités d'une grande majorité de ces sociétés ont une portée internationale.

L'ambassadeur américain à l'OMC, Linnet Deily, a toutefois dit que son pays avait clairement indiqué, lors des consultations avec Antigua et Barbuda, que les services de jeu et de pari transfrontaliers n'entrent pas en ligne de compte dans les engagements particuliers des Etats-Unis relatifs à l'accès aux marchés dans le cadre de l'AGCS.

GENEVE

Le Directeur-Général de l'OMC met en place un groupe consultatif d'experts

(25 juin, Bridges Weekly Digest) – Le Directeur-Général de l'OMC, Supachai Panitchpahdi, a mis sur pied un Conseil Consultatif pour aider à mieux faire fonctionner l'OMC. Le Conseil sera chargé d'élaborer un rapport sur les moyens de renforcer l'OMC et de fournir les outils capables de relever les futurs défis liés à une économie qui devient de plus en plus intégrée.

Le Conseil Consultatif, présidé par l'ancien Directeur-Général du GATT/OMC, Peter Sutherland, tire ses membres des gouvernements, du milieu universitaire, du monde des affaires, du secteur à but non-lucratif, du milieu commercial et économique de prise de

décision. Parmi ses membres figurent Jagdish Bhagwati de l'Université de Colombie à New York, Kwesi Botchwey, ancien ministre des finances du Ghana et actuellement Directeur des Programmes de Recherche sur l'Afrique au Centre de Harvard pour le Développement International, Niall W.A. FitzGerald, co-président et PDG de Uniliver, et d'autres. La création du Conseil Consultatif a été annoncée peu après la mise en place par le Directeur-Général de deux organes consultatifs informels, dont les membres proviennent des milieux d'affaires et des organisations non-gouvernementales.

HALIFAX, Canada

Une société multinationale d'adduction d'eau n'est plus désirée

(23 juin, CUPE Website) – La société multinationale d'adduction d'eau – Suez – n'est plus désirée à Halifax, et le maire dit que l'implication du public dans l'assainissement du port longtemps attendu permettra de faire des millions de dollars d'économies.

Le vendredi, 20 juin, l'administration régionale a annulé son contrat P3 signé avec le consortium ayant comme chef de file la Société Suez après le refus de la société française d'accepter la responsabilité de son incapacité de satisfaire aux normes environnementales à l'avenir. L'annulation du marché déloyal donne au Conseil de la ville de Halifax l'occasion de rectifier les choses, en s'assurant que le système d'épuration appartient au public et géré par celui-ci.

L'effort de la ville et le refus de la société de faire face aux risques liés au à la gestion du système d'épuration des eaux usées mettent en relief les dangers associés aux Projets P3 d'adduction d'eau ou à tout autre service public. Les détails émergeants sur le coût élevé du marché et le refus d'assumer sa responsabilité et les risques mettent en garde d'autres municipalités.

La société essayait de négocier de nouveau en vue d'apporter des changements au marché. Elle aurait souhaité que les contribuables paient toutes amendes si les eaux usées épurées ne répondent pas aux normes de qualité d'eau à l'avenir. S'accaparer de tous les bénéfices et rejeter tous les risques n'est pas nouveau quand il s'agit des Projets P3. Le marché P3 du traitement des eaux usées Hamilton laisse les contribuables dans un dilemme au cas où il y aurait un déversement gigantesque d'eaux usées.

Le syndicat des employés du service public du Canada (CUPE) a été l'un des critiques les plus rigoureux du Projet P3 dans le cadre d'une coalition locale 'Water Watch'. CUPE exhorte les responsables des villes à impliquer le public dans la gestion du système **d'épuration des eaux usées** géré par l'État. Suez, qui fonctionne en vertu de son nom nord américain de 'United Water' était à la tête du consortium, adjudicataire du contrat d'un montant de 645 millions de dollars. La décision que la ville a prise de se dégager du contrat nous rappelle que même si un contrat P3 a été signé, il y a toujours moyen de revenir sur le contrat.

L'assainissement du port tarde à être réalisé, compte tenu de la forte pression exercée par la communauté pour qu'on mette fin à la décharge d'eaux usées dans le Port de Halifax.

La communauté n'a pas approuvé la privatisation comme solution. (Crédit : Tony Avirgan, Economic Policy Institute, Washington DC)

KUALA LUMPUR

La Malaisie compte accorder aux étrangers le plein droit de propriété dans l'industrie manufacturière

(24 juin, Financial Times) – La Malaisie va permettre aux sociétés internationales d'être propriétaires à part entière d'industries manufacturières dans le pays en guise de concession majeure faite aux investisseurs étrangers. Le changement de politique marque un revirement important de la politique 'bumiputra' de trente ans du gouvernement, qui essaie de privilégier les intérêts économiques de la majorité ethnique de la Malaisie, en demandant aux sociétés étrangères de réserver 30 % des actions aux Malais.

« Dans leurs efforts soutenus d'améliorer davantage le climat des investissements, le gouvernement a décidé de libéraliser entièrement et avec effet immédiat les prises de participation dans tous les projets manufacturiers », a dit Rafidah Aziz, ministre du commerce international.

Les nouvelles règles s'appliqueront aux nouveaux investisseurs ou à ceux qui sont en train de renforcer leurs opérations, bien que le gouvernement ait indiqué sa disponibilité d'adopter aussi une attitude 'souple' vis-à-vis des investissements existants. Les étrangers doivent toujours satisfaire aux conditions requises par la politique 'bumiputra' dans le secteur des services, y compris le secteur financier.

La politique 'bumiputra' a été adoptée au début des années 70 après que les émeutes raciales ont mis en relief les conditions économiques médiocres de la population malaise dans un pays multiracial, où les entreprises sont contrôlées par la minorité ethnique chinoise.

Les changements à opérer dans les conditions à remplir par les investisseurs étrangers dans le cadre de la politique 'bumiputra' sont en cours depuis quelque temps. Les industries orientées vers l'exportation avaient droit à l'appropriation étrangère vers la fin des années 80 et cette politique a été appliquée à d'autres secteurs manufacturiers vers la fin des années 90.

PARIS

G8 : Les dirigeants africains obtiennent plus de promesses que de soutien

(4 juin, IPS) – Les dirigeants africains, présents à la conférence au sommet des G8 à Evian en tant qu'invités spéciaux sont retournés les mains vides dans leurs pays respectifs, malgré les nouvelles promesses de soutien au développement. Les dirigeants d'Égypte, d'Algérie, du Nigeria, d'Afrique du Sud et du Sénégal ont représenté le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) à la séance d'ouverture.

Le sommet a élaboré un plan du G8 pour l'Afrique et des promesses davantage d'aide au développement ont été faites. Toutefois, certains analystes craignent que ces propositions ne se concrétisent pas. Pire encore, ces propositions pourraient engendrer des stratégies qui vont aller à l'encontre du but recherché et plutôt privilégier les sociétés privées d'Amérique du Nord et d'Europe.

Le communiqué publié par le G8 sur la santé publique a manqué de demander aux sociétés pharmaceutiques de fournir des médicaments à bas prix aux pays africains et à d'autres pays du tiers monde. Les dirigeants du G8 n'ont tenu aucun compte de leurs propres promesses faites pendant le sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce tenu à Doha il y a dix-huit mois d'éliminer progressivement les restrictions imposées à l'octroi des brevets, et par conséquent d'éliminer la situation précaire qui confronte la fourniture de médicaments et de réduire les prix. Ils ont plutôt choisi d'accueillir favorablement « les engagements volontaires à long terme des industries pharmaceutiques privées de fournir aux pays en développement des médicaments de base à des prix réduits ».

Le G8 a également été critiqué face à son incapacité d'accroître l'aide directe au développement et de réduire la dette de l'Afrique. M. Chirac a promis à Evian que l'aide française au développement atteindrait 0,5 % du PNB du pays d'ici à l'an 2007 à partir de son niveau actuel de 0,32 %.

Le journal financier français « La Tribune » a toutefois fait remarquer mercredi que « les propos de générosité de M. Chirac vont à l'encontre de la réalité budgétaire de France ». Le gouvernement de M. Chirac a déjà décidé de bloquer toute nouvelle affectation d'aide au développement dans une tentative de satisfaire les conditions de l'Union européenne de réduire son déficit budgétaire d'ici à l'an 2006. Plusieurs projets d'aide français ont été suspendus en conséquence.

D'ailleurs, le sommet n'a pas pu réduire la dette étrangère des pays africains les plus pauvres. Jusqu'ici, 22 pays ont bénéficié d'une réduction de la dette d'un montant de 27 milliards de dollars. Le G8 a promis une réduction de 85 milliards de dollars pour 36 pays. « Cette réduction n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan par rapport à la totalité de la dette étrangère qui s'élève à 2.500 milliards de dollars que les pays du Sud doivent rembourser », a dit M. Nicolas Guihard de l'ONG française « Agir Ici » à IPS.

M. Chirac a admis que le G8 n'a pas pu faire de progrès concernant la question des subventions. « J'avais espéré faire des progrès à ce sujet », a dit M. Chirac à la fin du sommet. Les subventions accordées aux agriculteurs riches des pays du G8 sont sept fois plus élevées que l'aide officielle au développement accordée par ceux-ci.

WASHINGTON

Le président du Mali porte l'affaire du coton devant le Comité du Congrès des Etats-Unis

(6 juin, allAfrica.com) – Les subventions et tarifs américains et européens ‘soutiennent l’injustice’, a déclaré mardi Amadou Toumani Touré, président du Mali, devant le sous-comité de la Chambre des Représentants sur l’Afrique chargé des relations internationales lorsqu’il présentait le résumé d’un témoignage écrit.

M. Touré a fait savoir qu’il représentait toutes les nations d’Afrique, et que l’effet dévastateur des subventions sur l’industrie cotonnière malienne démontre le préjudice que les subventions agricoles – qui totalisent actuellement plus de 300 milliards de dollars aux Etats-Unis et en Europe – cause au secteur agricole sur le continent tout entier. « Nous avons décidé de sonner l’alarme ».

M. Toure est le premier président ou Chef d’Etat africain à témoigner devant le sous-comité. « Il fallait y apporter du poids », a déclaré un membre de l’entourage du président. Les questions agricoles, qui constituent un élément clé dans la structure politique d’un petit groupe de législateurs puissants, ne sont pas d’habitude examinées par le sous-comité sur l’Afrique.

Mais il y a une crise, a dit M. Touré. Les subventions agricoles, qui font que les prix sont maintenus artificiellement bas, contribuent sensiblement à la détérioration de la situation économique du Mali et d’autres producteurs du coton en Afrique. Il y a eu « des conséquences graves pour nos économies », a-t-il déclaré dans son témoignage écrit aux législateurs. Le Mali a perdu 1,7 % de son PIB et 8 % de ses recettes d’exportation ; le Burkina Faso a perdu 1 % de son PIB et 12 % de ses recettes d’exportation, alors que le Bénin a perdu 1,4 % de son PIB et 9 % de ses recettes d’exportation.

Dans ce qui semble être un désir ardent d’arguer son cas, le président Touré a constaté que les bas prix des produits agricoles se traduisent par le dépeuplement en zone rurale qui, à son tour, mènent aux agitations en milieu urbain et constituent un terrain propice au terrorisme ».

Dans son témoignage devant le sous-comité mardi, le Secrétaire-Général du Marché Commun des pays de l’Afrique de l’est et australe (COMESA), Arastus J.O. Mwencha, le Département de l’Agriculture des Etats-Unis n’a approuvé que 45 catégories de produits exotiques venant de toutes les 54 nations de l’Afrique. M. Mwencha a dit que dans la Région COMESA « seulement quatre produits avaient été retenus, à savoir les oignons et les ananas pour le Kenya, le **dolique** pour la Zambie et les ignames pour le Madagascar ».

Questions en Jeu

LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE S’INQUIETENT AU SUJET DU PROJET DE STRUCTURE UNION AFRICAINE-SOCIÉTÉ CIVILE

Lors d’une réunion tenue à Ile Maurice les 17 et 18 juin à l’occasion de la réunion du sous-comité ministériel sur le commerce de l’Union Africaine, les organisations de la

société civile (OSC) ont échangé des points de vue sur le ‘Projet de Statuts du Conseil Economique, Social et Culturel (CESC) de l’Union Africaine’ et le ‘Projet de Code de Conduite pour les organisations de la société civile africaine’.

Le CESC a été créé en vertu de l’article 22 de l’Acte Constitutif de l’Union Africaine. Le CESC sera un organe consultatif composé de 150 OSC « choisies » à partir de différents groupes socio-professionnels d’un certain nombre d’Etats de l’Union Africaine. Cet organe fonctionnera, entre autres, comme mécanisme principal de médiation entre les structures de l’Union Africaine et les ONG régionales africaines et les groupes professionnels en vue de rendre la participation des OCS aux activités de l’Union Africaine plus efficace par rapport à son prédécesseur –l’OUA-, de manière à faire participer les citoyens d’Afrique « au processus d’intégration ainsi qu’à l’élaboration et à la mise en œuvre des programmes de l’Union Africaine.

De nombreux ONG oeuvrant dans le domaine du plaidoyer de la politique commerciale présentes à Ile Maurice avaient peu de connaissances anticipées du processus OSC-UA-CESC. Les responsables de l’Union Africaine et d’autres ‘experts choisis’ impliqués dans le processus ont informé les ONG du processus et discuté du ‘projet de statuts et du ‘projet de code de conduite’.

La plupart des ONG ont exprimé leurs préoccupations au sujet du processus ainsi que du contenu des documents soumis à l’étude. Ils ont convenu qu’il est urgent de soumettre les questions au débat d’un éventail plus large des organisations de la société civile africaine. Dans le cadre de ce processus, les ONG ont pu dégager un consensus au sujet de ce qui suit :

1. Le processus d’impliquer les OSC dans la mise au point des projets de statuts et de code de conduite est fondamentalement défectueux sur le plan de la représentation.
2. Les critères de choix des participants pour la première consultation ne nous inspirent pas à avoir la confiance dans le Groupe de travail provisoire actuel qui est né d’un processus défectueux.
3. Les problèmes mentionnés plus haut ont été aggravés par le manque d’activités de vulgarisation et de communication efficace entre le Groupe de travail provisoire « élu » et le Secrétariat de l’Union Africaine d’un côté, et de l’autre le reste des organisations de la société civile africaine. Un bon exemple cité est l’incapacité de distribuer les documents clés découlant des consultations d’Addis Abéba qui auraient permis aux participants de fonder les débats sur les informations les plus récentes relatives aux propositions du CESC de l’UA.
4. Le Secrétariat de l’UA doit reconnaître le mécontentement exprimé à Ile Maurice à propos du modèle proposé actuellement pour l’UA-CESC.
5. Tout en reconnaissant les bonnes intentions et les principes qui soutiennent le CESC de l’UA, il a été réitéré que les OSC auront l’obligation de mettre au point un modèle qui énonce les meilleures pratiques et, à cet égard, le modèle des Nations unies mérite d’être suivi parce qu’il met plus d’accent sur l’accès à toutes les plate-formes de l’organisation.

6. Le principe de meilleures pratiques doit être maintenu au lieu de faire obstacle aux discussions sur le projet de modèle qui présume que le CESC jouera un rôle réglementaire et de police à l'égard des OSC, et ceci au nom des Chefs d'Etat africains.
7. Le code de conduite met plus d'accent sur les obligations des OSC et n'a pas suffisamment articulé les droits découlant d'un tel partenariat.
8. Il a été rappelé que le CESC doit se conformer à la Charte d'Arusha sur la participation populaire.
9. Les OSC ont rejeté les notions de participation fondées sur la crédibilité et la conformité avec les politiques, programmes et responsables comme énoncé dans le Code de conduite. L'exigence explicite de conformité au NEPAD et son rapport avec la participation et l'accès des OSC aux activités de l'UA sont des exemples.
10. A la lumière de ce qui précède, les participants demandent donc la révision du contenu du projet de statuts et de code de conduite ; toutefois, l'accent doit être mis sur les pouvoirs et la fonction du CESC pour qu'il devienne un organe facilitateur qui permettrait aux OSC d'accès à tous les organes de l'UA.
11. Par ailleurs, les OSC doivent entamer un dialogue et chercher à avoir d'autres éclaircissements sur ce que la réunion considère comme les imperfections fondamentales sur les questions de représentation et la raison pour laquelle on accorde par exemple à la Diaspora une plus grande représentation par rapport à d'autres groupes professionnels du continent.
12. Enfin, des voies innovatrices doivent être recherchées en vue d'inclure autant d'OSC que possible qui se trouvent jusqu'ici en marge du processus de consultation afin de rectifier les imperfections découlant des processus initiaux de consultation.

Tableau d'Annonces

CONSULTATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE OUEST-AFRICAINE SUR LA CONFÉRENCE DE CANCUN

ENDA Tiers-Monde abritera une réunion consultative à l'intention des organisations de la société civile ouest-africaine à Dakar du 18 au 20 juillet 2003. La réunion, dont l'objectif est d'examiner les enjeux de la Conférence de Cancun pour nos pays et de définir des positions communes, sera organisée par ENDA-TM dans le cadre des activités de plaidoyer et de lobby du Réseau D'Afrique sur le Commerce, en collaboration avec Third World Network-Africa, Oxfam-GB et Action Aid.

Mis au point par l'Unité d'Économie Politique, Third World Network-Africa. TWN-Africa est co-ordinateur du Réseau d'Afrique sur le Commerce. Pour d'amples informations,

veuillez contacter : TWN-Africa, B.P. 19452, Accra-North, GHANA.
Tel. 233 21 511189/503669
E-mail : contact@twnafrica.org Website : www.twnafrica.org